

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2020
DÉLIBÉRATION N° 2020-08

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents :

Conseillers représentés :

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt, le quatre juillet à huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 30 juin 2020, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents :

Pouvoir :

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal au conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Envoyé en préfecture le 07/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le

ID : 005-210500583-20200704-202008-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Décide d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire.
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Cyrille Drujon d'Astros', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRE DE FREISSIN' at the top and 'Hautes-Alpes' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a star and a cross.